

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit de l'environnement	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Une matière porteuse de crédits ECTS est définitement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. - Une matière non porteuse de crédits ECTS, n'est ni capitalisable ni conservable. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM uniquement) différente des matières renforcées déjà choisies :														
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)	120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public du numérique	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Protection sociale	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Théorie du droit	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international et européen de l'environnement	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)	123		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la commande publique	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la culture	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des services public	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Histoire du droit de l'environnement	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	408	81	60	60	Oui	Oui						

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC								Session Unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	198		50	50	Oui	Oui					
UE	S1	UE Fondamentaux	93		26	26	Oui	Oui					
Matière	S1	Théories du droit de l'environnement	30		11	11	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Grand oral portant sur les 3 matières.
Matière	S1	Droit de la biodiversité	21		5	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit des pollutions	21		5		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des ressources naturelles	21		5		Oui	Oui					
UE	S1	UE Ateliers de spécialisation	105		24	24	Oui	Oui					
Matière	S1	Charte constitutionnelle de l'environnement	15		3	9	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Un écrit portant sur une des 3 matière tirée au sort
Matière	S1	Droit des espaces fragiles	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Droits environnementaux de l'homme	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Contentieux de l'environnement	15		3	12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Un oral portant sur l'une des 4 matières, tirée au sort
Matière	S1	Criminalité environnementale	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Théorie de l'écofiscalité	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Théorie de la responsabilité écologique	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Climate change law	15		3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	15		10	10	Oui	Oui					
UE	S2	UE Méthode	15		10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	15		/	/							Non évalué
1 voie au choix													
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / STAGE : Durée minimum de 6 semaines			10	10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		évaluation selon DU choisi
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / DU : MBA Juriste Commande Publique (+stage) ou DU de spécialisation en contentieux administratif (+ stage)			10	10	Non	Non					
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche			10	10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	213		60	60							